



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

10 Avenue Rachel, 75018 Paris

*contact@sud-safran.com*

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Mardi 14 Octobre 2019**

## **Election du CSE le 14 Novembre 2019. Les enjeux de l'élection.**

### **La gestion du CE :**

**Lors de la dernière campagne électorale qui s'est terminée le 31 Mai 2018, tous les autres syndicats avaient fait campagne contre notre gestion du CE en répandant le bruit d'une situation de faillite. Hors, d'après les derniers chiffres que nous avons pu obtenir, le solde financier était de :**

- ✓ 281 805€ en 2015
- ✓ 398 620 € en 2016
- ✓ 103 966 € en 2017
- ✓ Estimé à 250 000 € en 2018.

Les gestionnaires actuels du CE se présentent comme ayant redressé la situation financière du CE. Soit, mais d'un CE qui n'allait pas si mal que ça au vu des chiffres...

Le résultat des dernières élections du CE a abouti à 3 élus SUD, 3 élus CGC et 1 élu CFDT.

La CGC a obtenu la majorité requise pour les postes clés du CE avec la voix de la CFDT (voir PV du 08 Juin 2018).

Si nous étions à nouveau en charge de la gestion du CE, nous avons quelques idées d'amélioration de prestation avec plusieurs options que nous soumettrons à référendum pour être au plus prêt de ce que vous souhaitez (nous y reviendrons).

### **Le statut social :**

SUD a défendu l'idée d'un statut social unique depuis le début des négociations ASL en Juillet 2016 !!! Nous n'avons eu de cesse d'intervenir contre la négociation accords par accords. A ce moment-là, nous n'avons rencontré aucun soutien autour de la table. Nous constatons qu'une organisation syndicale découvre ce problème à la veille des élections, 3 ans après...

Cela ne masquera pas les raisons de l'attitude de la direction qui préfère attendre le résultat des élections dans l'espoir d'écarter SUD des négociations et de n'avoir plus que des syndicats conciliants sous la main pour dérouler son projet de régression sociale.

Que les syndicats soient revendicatifs en parole ou sur les tracts, ou bien qu'ils soient des syndicats d'accompagnement, ils ont tous signé la convention Herakles qui entérinait le recul sur le temps de travail, la baisse du mois moyen et les différences de traitements entre établissements. Certains de leurs collègues étaient même en grève le jour de la signature !!!

Aujourd'hui, il s'agit de la même union syndicale pour enterrer les droits élémentaires de défense des salariés et de la sécurité.

L'accord sur le fonctionnement des instances représentatives du personnel a été signé par tous les syndicats sauf SUD.

Il ne rentrera en vigueur qu'après l'élection du CSE mais la direction l'invoque déjà pour faire pression sur les élus et exiger d'eux des plannings prévisionnels et faire de l'ingérence dans leur activité d'élus. Nous ne comprenons pas comment des syndicats peuvent signer des accords contenant un traitement plus défavorables que le code du travail sur les bons de délégation.

### **La fin du CHSCT :**

Cet accord réduit le nombre d'élus et les moyens en heure du futur CSSCT qui remplacera le CHSCT. Même si nous nous sommes battus pour qu'une négociation ait lieu sur le site pour reproduire des sous commissions de secteur, la direction a carte blanche pour réduire les moyens alloués au CSSCT grâce à cet accord sur le fonctionnement.

**C'est une honte de signer de tels accords sur un site où nous savons de triste expérience, où peut mener la négligence et le trop plein d'assurance de la direction !!!**

Vu la teneur des accords signés avant l'élection, il n'est pas difficile de s'imaginer comment nos statuts vont être traités après !!!

Il ne s'agit ni de polémique, ni de querelles entre personnes. Il s'agit de divergence réelle et concrète concernant les droits et les acquis des salariés. Cela fait des années que le « dialogue social » conduit les « partenaires sociaux » à signer des accords toujours plus bas au nom du moins pire.

**Ne nous contentons pas du moins pire et posons nous une seule question : Les nouveaux embauchés et nos enfants méritent-ils moins que nous ?**

La représentativité syndicale dans les établissements mais aussi sur ArianeGroup s'apprécie sur le résultat des élections. Au niveau d'ArianeGroup, SUD avait recueilli 14,34% des voix (seuil représentatif à 10%). Ce calcul avait été réalisé sur les résultats de 2014. Si nous n'enregistrons pas un regain électoral en novembre prochain, nous risquons de ne plus être représentatifs sur Ariane-Group.

**C'est votre vote qui choisira entre syndicalisme de résistance ou syndicalisme d'accompagnement des reculs.**

### **La suppression des DP :**

Même si cela engendre la perte d'élus et d'heures pour défendre vos droits, nous continuerons comme nous pourrions de porter, vos questions et vos revendications !!!

Nous sommes dans une période de recul démocratique mais l'histoire est jalonnée de sursauts de mobilisation. Lorsqu'il faudra organiser les mobilisations, vous savez sur qui vous pourrez compter et ceux qui ont un peu d'ancienneté savent qui va au bout des mobilisations sans trahir.

La période est difficile et la docilité des partenaires sociaux n'a pas facilité la mobilisation ces dernières années.

### **Appel à candidature féminine !!!**

Les listes de candidats des syndicats doivent être déposées vendredi 18 Octobre 2019 à 12 heures. Nous nous sommes toujours efforcés de présenter des candidates sur nos listes. Cette fois-ci, avec les 16 % de personnel féminin au collège 2, nous devrions présenter une candidate titulaire et une candidate suppléante.

A ce jour, nous n'avons qu'une candidate et nous sommes dans l'obligation de lancer un appel à candidature pour respecter la parité de nos listes.

Si vous vous retrouvez dans un syndicalisme qui n'est pas un syndicalisme de complaisance avec la direction, alors vous pouvez nous contacter au 20 79 00.

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@sfr.fr	Sud Safran / Vernon 02 32 21 78 63 sudmetaux27@orange.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@industrie33.com
--	---	--	---